



AMBASSADE DE FRANCE AU  
ROYAUME-UNI

SERVICE CULTUREL

LE CONSEILLER CULTUREL ADJOINT



Londres, le 12 août 2013

## Assemblée générale du Plan Ecole

### Réunion du 10 juin 2013

15h30-18h30

17 Queensberry Place– Salons de l'Institut

#### Ordre du jour

- ✓ Point de situation du projet Wembley
- ✓ Conclusions du groupe de travail « flux »
  - Méthodes de travail
  - Point d'accord
  - Questions à régler
- ✓ Objectif 2 : conclusions de la réunion du 22 mai 2013
- ✓ Objectif 3 : formation du 16 juin 2013

Présents : Florence Quattrocchi, Virginie Royer, Olivier Cadic, Sophie Routier, Anne Collis, Elisabeth O'Regan, Stéphanie Gabillon, Christophe Adol, Alex Margot-Duclot, Maud Pidou, Delphine Porta, Christophe Mathieu, François-Xavier Gabet, Catherine Cécillon, Cécile d'Angelin, Kevin Becket, Jocelyne Roullin, Jérôme Lussan, Isabelle Marlinge, Jean-Marc Pédezert, Véronique Ferreira, Patrice Possenti, Pascale Guély, Anne-Laure Bedouet, Devika Malik, Frédérique Brisset, Mirella Otten, Gioia Battistoni, Clotilde Lasocki, Marianne Megarbane, Magali Amar, Mourad Amellal, Paul-Marie Blanchard, Frédéric de la Borderie, Danielle Raymond, Bénédicte Yué, Pascal Maréchal, Sabine Cros, Anne Bioche

### 1/ Point de situation sur Wembley

#### Achat/travaux/financement

Frédéric de la Borderie prend la parole pour faire un point d'étape sur l'avancée du projet Wembley. Le dépôt du permis de construire, initialement prévu pour début juin, sera repoussé à fin juin mais cela est sans conséquence sur le timing global. Pour rappel, l'achat est conditionnel à l'approbation du permis de construire.

Les chiffres ont été revus à la hausse pour intégrer maternelle et primaire, cela est positif. On passe ainsi des 900-1000 prévus au départ à environ 1070 élèves. La partie "new build" représentera environ 45% du projet.

La réponse officielle sera donnée en oct-nov, pour un achat entériné en novembre et le début des travaux est prévu pour février 2014. La livraison est normalement prévue fin juin 2015 laissant les deux mois d'été pour finaliser l'installation. Pour mémoire, toutes les classes ne seront pas ouvertes à la rentrée, cela se fera progressivement au secondaire.

Finance : L'enveloppe budgétaire pour ensemble des travaux sera financée par un emprunt de 40 millions de livres avec une garantie de l'Etat. C'est la Banque Transatlantique qui a octroyé l'emprunt avec un taux fixe très intéressant et remboursement sur le long terme. Cette banque a accepté d'intégrer dans le calcul des mensualités le remplissage progressif de l'Etablissement, ce qui donne une certaine sérénité.

FEPT est encore à la recherche de 8 millions de livres sterling d'ici 2015 :

- 2 millions pour le dépôt pour la garantie de l'Etat,
- 4 millions pour les équipements et infrastructures sportives (pourquoi pas même une piscine),
- 2 millions pour équipements de cuisine, laboratoires de science, mobilier.

Une nouvelle campagne de levée de fonds est donc lancée.

Comme pour le CFBL, une analyse va être menée pour recenser les entreprises étrangères et françaises qui pourraient contribuer à cette levée de fonds avec une possibilité d'accès à un certain nombre de places réservées.

Concept de ce nouvel établissement : idée de campus, vert, sport, art. Un concept plus proche du concept de l'université.

M. Cadic pose la question de la proximité éventuelle d'infrastructures sportives qui pourraient être utilisées. Frédéric de la Borderie indique qu'il y a de la concurrence avec notamment *Ark Academy* et une nouvelle *Free School* qui va s'installer. Il y aura donc 2 écoles de taille similaires à la notre dans un périmètre proche. Il est donc préférable d'avoir au maximum nos propres infrastructures avec éventuellement la possibilité de les proposer à la location.

Il n'y a pas de piscine prévue dans le planning pour l'instant, il faudra donc le modifier lorsque l'on aura l'argent nécessaire. Il y a déjà un gymnase que l'on va rénover.

Les 12-18 prochains mois sont cruciaux pour trouver ces 8 millions.

A la question sur l'ordre de priorité des travaux, il est répondu que bien évidemment ce sont d'abord la cuisine et les salles de sciences qui seront réalisées en priorité. Il est important toutefois de garder en tête qu'il est plus facile de faire des travaux additionnels quand l'entreprise et ses infrastructures sont déjà sur place. Idéalement il faudrait pouvoir tout faire en une fois.

Question : pourquoi a-t-on pris un emprunt sur 25 ans, ne peut-on pas rallonger la durée afin de réduire les frais de scolarité ? F. de la Borderie explique qu'il a étudié les différentes propositions aidé par Monsieur JP Mustier. La Banque Transatlantique est la seule banque qui a accepté de faire ces conditions : un taux fixe, une progressivité des remboursements et cette durée de 25 ans en prêtant l'intégralité de la somme. Il faut noter qu'il y a beaucoup d'avantages à avoir un seul contact bancaire au lieu d'un pool bancaire.

### **Structure Pédagogique**

- 1 division pour chaque classe de maternelle et primaire, de la GS au CM2 soit 170 élèves
- 3 divisions pour chaque classe de collège, soit 360 élèves
- 6 divisions pour chaque classe du Lycée, soit 540 élèves du Lycée

Mme Marlinge (Directrice Ecole Primaire South Ken) insiste sur l'importance de travailler en amont avec des enseignants afin de pouvoir prévoir et réaliser des bâtiments permettant de

mettre en place le projet pédagogique souhaité. Laurent Batut répond que c'est effectivement le cas.

3 axes sont privilégiés :

- activités sportives
- enseignement des langues / multilinguisme
- enseignement sur la technologie plus performant que ce qui existe dans les structures existantes notamment par le biais de l'introduction d'une Option : Sciences de l'Ingénieur pour la section S qui n'existe pas à CDG
- section internationale britannique (OIB): les 3 établissements auront la même.

## **2/ Conclusion du groupe de travail Flux**

Véronique Ferreira (Ecole Bilingue) fait la présentation et rappelle la composition du groupe (large panel : associations de parents, chefs d'établissement, L. Batut).

La démarche a parfois été laborieuse avec notamment un important travail de collecte et analyse de données.

Plusieurs constats peuvent être faits :

- les chiffres sont difficiles à donner de façon exacte car la situation évolue en permanence, avec des départs et arrivées tout au long de l'année, notamment au niveau du Lycée et de ses 4 sites.

- il y a 5 500 élèves dans le réseau londonien de la PS à la Terminale
- il y a 3 000 élèves en primaire sur 8 établissements et 11 sites
- il y a 1 600 élèves au collège
- il y a 900 élèves au lycée

- les données sur la montée des cohortes montrent 2 pics : en 2015 et 2017 avec des difficultés majeures au moment du passage en 6ème et en 2nde.

- les chiffres confirment la nécessité d'un 3ème établissement.

- l'orientation vers un collège/lycée et un primaire permettra d'ancrer les familles et de stabiliser le contrôle de ces flux.

- Laurent Batut est intervenu une ou deux fois dans tous les établissements afin d'expliquer les enjeux du Plan Ecole. Les parents ont été informés, grâce à un important travail de communication depuis quelques mois.

- Un facteur essentiel a été mis en lumière : le taux d'évaporation c'est-à-dire les départs des élèves soit vers un autre pays soit vers le système britannique.

D'après les dernières estimations, en 2015 tous les élèves de CM2 du réseau londonien actuel devraient pouvoir poursuivre leur scolarité dans le système existant (CDG ou CFBL) sans orientation vers le site Wembley. Ces données ne prennent pas en compte 2017.

Ces estimations sont basées sur le non renouvellement des départs en CM2 notamment au Lycée.

## **Orientation des Flux : quel établissement, pour qui?**

Le groupe s'est concentré sur les passages en 6ème et en 2nde. Un important travail a été effectué sur les critères possibles d'orientation et sur leur mise en place.

Les discussions se sont basées sur la Charte existante. Le principe n'était pas non plus de créer des critères d'orientation trop rigides comme « telle école va dans tel établissement secondaire » afin de prendre en compte la diversité des familles et de leurs besoins.

La confirmation de la poursuite de continuité scolaire des écoles Charles de Gaulle (South Kensington, Wix, Andre Malraux, Marie d'Orliac) au sein du même Etablissement pour le secondaire a été apportée par l'AEFE. Ces élèves ont donc vocation à poursuivre leur scolarité au Lycée Charles de Gaulle en secondaire sur le site de South Kensington.

### **Points d'accord du groupe Flux**

- pour écoles conventionnées et homologuées création d'une fiche de vœux pour orienter les familles vers l'établissement de leur choix. Les élèves de CDG (4 sites) pourront en remplir une s'ils souhaitent aller au CFBL ou à Wembley. Les parents gardent donc une liberté relative dans le choix des établissements
- respect des politiques d'admission des différents établissements
- création d'une commission d'affectation commune aux 3 établissements avec présence des directeurs des écoles primaires. C'est une véritable innovation pour notre réseau scolaire. Une commission similaire pour l'entrée en 2<sup>nd</sup>e réunira le CFBL, Wembley et CDG.
- les « néo-entrants » sont prioritairement dirigés à Wembley (sur le modèle des deux premières rentrées de CFBL)
- pas de transfert en cours de scolarité sauf accord express des deux chefs d'établissement concernés. **La notion de poursuite de scolarité dans l'établissement de 1<sup>er</sup> inscription est confirmée.**
- pas de transfert pour des raisons d'option sauf au moment du passage en 1<sup>ère</sup>.
- **priorité des écoles homologués de Londres sur les autres établissements AEFÉ ou MLF**
- prise en compte de la **priorité fratrie en secondaire pour les élèves scolarisés dans les écoles homologuées de Londres**. Là encore une véritable nouveauté car ce critère n'existait au Lycée que pour les élèves en primaire
- le concept d'ancienneté a aussi été retenu de façon conditionnelle à partir de la GS et si toutes les écoles homologuées et conventionnées sont traitées à l'identique.

### **Les points de désaccord du groupe Flux**

- la confirmation de la poursuite de scolarité des Ecoles primaires Charles de Gaulle est contestée.
- La prise en compte du statut des conventionnés par rapport aux homologués afin de donner une priorité d'accès en Secondaire à South Kensington.
- La prise en compte de la distance comme critère

### **Commentaires**

Des parents reposent la question du statut de l'EGD et souhaitent que toutes les écoles soient traitées de la même façon. Mme Ferreira (Ecole Bilingue) répond que le principe de continuité scolaire s'applique aussi à CDG. Mme Brisset (L'Ecole des Petits) précise que ce n'est pas le statut qui est pris en compte mais bien le principe de la continuité scolaire.

- Mme Guély réitère la demande faite par l'Association de Jaques Prévert pour qu'une différence de statut soit faite entre les écoles conventionnées et homologuées donnant ainsi la priorité aux élèves de Jacques Prévert pour l'entrée en secondaire à South Kensington sur le principe d'une participation différente de l'Etat dans ces écoles.

Les parents de Jacques Prévert rappellent que Mr N'Guyen (AEFE) a reconnu cette différence de statut, laissant toutefois au Plan Ecole/Ambassade le soin de trancher. M. Batut rappelle que les écoles de CDG ont vocation à aller en 6<sup>ème</sup> à South Kensington non pas du fait de leur statut d'EGD mais parce qu'elles font déjà partie de l'Établissement Charles de Gaulle. Il s'agit bien d'une poursuite de scolarité et pas d'une question de statut.

M. Batut attire l'attention sur le principe de continuité scolaire qui a été accepté par le groupe de travail des Flux. M. Batut donne l'exemple des élèves de Wix qui à leur entrée en 6<sup>ème</sup> se réinscrivent simplement et ne paient pas de droits de première inscription. Les élèves des 4 sites de Charles de Gaulle se réinscrivent d'abord et ensuite seulement les inscriptions sont ouvertes aux élèves du réseau de Londres. Tous les élèves des écoles conventionnées et homologuées font eux une demande de nouvelle inscription et paient des DPI car ils

quittent leur établissement primaire pour entrer dans un nouvel établissement. M. Batut ajoute que si on choisit de remettre en cause ce principe de continuité de scolarité on met en péril la stabilité des établissements conventionnés et partenaires, et par là même de tout le réseau.

M. Batut ajoute ne pas vouloir accepter que le seul bien être des enfants passe par le lycée à South Kensington. Le CFBL en est la preuve.

- Mme Megarbane (parent Jacques Prévert) demande pourquoi l'idée de la classe bulle à South Kensington n'est pas retenue. M. Batut explique que la classe bulle est le concept d'une division temporaire ajoutée à l'effectif existant. M. Batut confirme que cela est du ressort seul du Lycée. La question est aussi posée sur l'orientation des élèves du bilingue côté Holy Cross.

Mme d'Angelin (Friends of the Lycée) rappelle le problème majeur du sureffectif du site de South Kensington et rappelle qu'il faut arrêter de prendre SK comme variable d'ajustement.

- M. Amellal (parent Jacques Prévert) demande pourquoi le primaire de South Kensington n'est pas supprimé pour laisser la place aux autres.

Mme Quattrocchi (APL CDG) rappelle les efforts faits par le Lycée ses familles, ses enseignants et sa direction depuis plusieurs années. Fulham a déjà été créé pour permettre aux élèves venant du réseau d'être scolarisés en secondaire. Le Lycée est revenu au seuil de saturation de 2008 avec des problèmes d'emploi du temps, de salles. En 2013, le site de South Kensington n'aura pas de Moyenne Section pour permettre l'arrivée en 6ème de nouveaux élèves. Encore une fois ce sont les familles du Lycée Charles de Gaulle qui sont touchées. De plus, les conditions de vie et de travail du primaire de SK sont difficiles du fait de la cohabitation avec le collège qui grandit chaque année.

En revanche le maintien du primaire à SK a été reconnu comme essentiel notamment car la présence d'adultes à la sortie de l'école sur un site de 3000 élèves est un gage clair de sécurité.

- Mme Bedouet (APEF Jacques Prévert) insiste sur les très fortes inquiétudes des familles et demande à ce que cela soit vraiment pris en compte.

Mme Brisset (Ecole des Petits) rappelle que ce 3ème établissement est une chance formidable pour ces élèves. Il faut aussi calmer les gens et comprendre les opportunités d'une telle ouverture.

- Mme Cécillon (Friends of the Lycée) demande ce qui va se passer pour l'entrée en 2<sup>nde</sup> à partir de 2015. Mr Batut répond qu'une commission va se réunir mais qu'il n'y aura vraisemblablement que quelques places libres au Lycée de South Kensington en remplacement de départs uniquement.

Mme Routier indique qu'un sondage effectué au CFBL montre déjà que plusieurs familles ont montré leur intérêt pour ce nouvel établissement.

M. Batut rappelle que le Comité de Pilotage rendra ses conclusions et l'Ambassadeur prendra la décision. M. Batut entend que la question du statut pose problème mais ajoute alors que si on prend en compte la question des statuts, il faut aussi prendre en compte l'ancienneté dans le réseau en prenant en considération les enfants scolarisés dès la petite section (dans les établissements où elle existe). Il est clair qu'il ne pourra y avoir de consensus sur la prise en compte, ou non, des statuts des établissements.

M. Cadic rappelle que notre mission est de donner le maximum d'éléments à l'Ambassadeur pour qu'il puisse prendre sa décision. M. Cadic demande si le 1er juillet est vraiment la date butoir et si la réflexion ne doit pas continuer jusqu'en décembre 2013 afin d'avancer encore ensemble.

Mme Gabillon (Association Ecole Bilingue) insiste sur le fait qu'il est nécessaire de donner des indications aux parents le plus vite possible afin qu'ils puissent s'organiser.

Mme d'Angelin (*Friends of the Lycée*) estime qu'il est très positif de penser au rapprochement des familles à partir de 2015 mais demande ce qui peut être fait pour les familles actuelles qui se retrouvent déjà écartelées entre plusieurs établissements et si un rapprochement est considéré.

M. Margot-Duclot demande qu'un groupe de travail se constitue au sein du Plan Ecole afin de faire le point sur les frais de scolarité.

Il est répondu qu'il n'appartient pas au Plan Ecole de travailler sur les tarifs fixés par des écoles privées.

### **Prochaine Etape de l'objectif 1**

1er juillet Comité Pilotage à l'ambassade

Lors de ce Comité de Pilotage, les conclusions du groupe des Flux seront présentées et soit une décision est prise le 1er juillet et est imposée soit on accepte le consensus partiel; et on se donne jusqu'à l'automne prochain pour aller au consensus.

Il semble préférable de faire valider les conclusions partielles et de poursuivre le travail afin d'affiner les critères de priorité à partir de la rentrée pour une décision finale lors du Comité de Pilotage d'hiver. Dans cette optique aucun membre nouveau ne sera ajouté et les absents ne pourront se faire remplacer afin de garantir une bonne progression des débats.

### **3/ Objectif 2 : conclusions de la réunion du 22 mai 2013**

- Le public visé par l'objectif est la population francophone installée au Royaume-Uni

- Le contexte politique est favorable à la création d'écoles, notamment par le biais des *free schools*

Deux axes de travail :

- ce que l'ambassade peut faire auprès des autorités locales

- accompagner la mobilisation des francophones pour la réalisation de cet objectif 2.

Il est souligné la difficulté de monter une *free school* et de recueillir des données. L'idée est d'étudier les projets déjà réalisés pour enclencher un cercle vertueux. L'avantage du Plan Ecole objectif 1 est d'avoir aussi pu faire ce travail statistique.

Les Ecoles « Flam » comptent aujourd'hui 3000 élèves au Royaume-Uni. Plusieurs questions se posent.

- Comment susciter et aider les parents qui veulent créer ces écoles ?
- Quelles formes de bilinguisme? Quelle formation pour les enseignants ? La mise en commun des ressources pédagogiques. Une meilleure information sur les dispositifs de coopération en termes de bilinguisme.
- Quelle labellisation (LabelFrancEducation ou autre...) ?

Pour information, l'école Hampton Court House vient de déposer une demande de labellisation.

Mme Yué (Europa School UK à Culham) félicite les acteurs de l'objectif 1 et rappelle le positionnement de l'objectif 2 qui répond à une autre demande.

Il est intéressant d'étudier où se situent les écoles Flam et créer des tableaux de bord pour suivre les écoles. Un travail va être fait pour essayer de créer un kit « Free School ».

Aider les écoles à aborder le bilinguisme. Il serait intéressant que les écoles comme Wix ou CFBL puissent aussi aider dans cette démarche.

La reconnaissance des bilinguismes par les autorités anglaises est essentielle.

M. Marechal (Europa School UK à Culham) insiste sur le fait que les *Free schools* sont inspectées par l'Ofsted et sont aussi jugées sur les résultats aux examens nationaux. L'intérêt de ces écoles est aussi de diffuser la langue mais aussi une bonne intégration.

Une liste est passée dans l'assistance pour identifier ceux qui souhaitent suivre ou s'investir dans l'objectif 2.

Il est prévu d'utiliser le blog du Plan Ecole pour diffuser les idées et les bonnes méthodes à suivre.

Des réunions semestrielles du groupe "objectif 2 sont prévues.

M. Cadic insiste sur le fait que ce LabelFranceEducation ne doit pas constituer le seul label possible.

Une conférence sur le bilinguisme aura lieu le 16 novembre 2013 (statistiques et tableaux de bord, kit de démarrage *Free School* - aide de l'ambassade, mise en œuvre et ressources comment gérer au quotidien

But de la prochaine réunion Objectif 2 sera de se donner un objectif chiffrable, un objectif qui devra être ambitieux et réaliste.

Est évoquée l'initiative « Flame » (et non pas FLAM) qui vise à regrouper les expériences DNL dans les écoles britanniques.

Trois groupes de travail sont constitués :

- statistiques, tableaux de bord et définitions des bilinguismes
- aide au démarrage
- mise en œuvre et ressources

**4/ Objectif 3 : formation pour toutes les écoles** du samedi le 16 juin pour qu'un réseau national puisse émerger.

La séance est levée à 17h35 par Laurent Batut

Secrétaires de séance : Florence Quattrocchi et Virginie Royer

*Laurent Batut  
Conseiller culturel adjoint  
Attaché de coopération éducative*